

SONT CONSIDÉRÉES COMME 8 MESURES
APPROPRIÉES PAR LES PROFESSIONNELS DU CHEVAL :



MESURE 1

Veiller à établir une relation de confiance lors de la manipulation des chevaux et de leurs contacts avec l'homme.



MESURE 2

Garantir un approvisionnement en eau et en aliments suffisants et adaptés aux besoins physiologiques et comportementaux des chevaux ainsi qu'à l'intensité du travail qui leur est demandé.



MESURE 3

Offrir aux chevaux un lieu de vie aménagé de manière à prévenir les risques de blessures et de maladies et leur permettant de s'adapter aux variations climatiques.



MESURE 4

Veiller à structurer et aménager l'environnement de vie des chevaux de manière à leur permettre d'exprimer leurs comportements naturels et à leur offrir un confort de repos et de travail.



MESURE 5

Respecter le caractère grégaire des chevaux en favorisant les contacts sociaux positifs entre eux afin de limiter les troubles comportementaux.



MESURE 6

Définir collectivement les bonnes pratiques d'élevage, de détention et d'utilisation des chevaux dans l'objectif de limiter les risques sur leur santé.



MESURE 7

Prévenir ou soulager la douleur.



MESURE 8

Assurer, tout au long de la vie des chevaux, les soins nécessaires, leur mort devant advenir dans des conditions décentes lorsqu'il n'existe pas de thérapies efficaces ou économiquement supportables.

La Charte du bien-être équin

En partant des différents modèles de description du bien-être animal reconnus internationalement et en s'appuyant sur sa connaissance – tant professionnelle que scientifique – des besoins spécifiques des équidés, la filière Cheval a élaboré en 2016 la « Charte pour le bien-être équin ».

Cette charte traduit les mesures les plus pertinentes en termes de bien-être animal, pour tout type d'équidés, d'élevage, de loisir, de sport, de travail, de trait et de course, et de tout âge.

France Galop et le Trot ont signé la Charte pour le bien-être équin en mars 2016.

En 2018, la charte a été complétée par un manuel technique qui fournit aux professionnels des outils pour optimiser leurs bonnes pratiques. Ce guide est conçu pour décliner en pratique les 8 mesures de la Charte nationale pour le bien-être équin.



L'évaluation de la prise en compte du bien-être équin au Trot

Lors des contrôles à l'entraînement réalisés par les vétérinaires de la Fédération Nationale des Courses Hippiques, missionnés par LeTROT, un point sur le bien-être des équidés présents dans l'établissement est effectué.

Les vétérinaires s'appuient sur la grille de points clé ci-contre, élaborée par le comité de pilotage de la Charte, pour évaluer la prise en compte du bien-être équin au sein des établissements.

Les résultats de ces contrôles menés au Trot en 2019 ont été compilés et associés aux 8 mesures de la Charte, afin de pouvoir disposer d'une vue globale du respect du bien-être des chevaux dans les établissements accueillant des trotteurs.



VÉRIFICATION DE LA PRISE EN COMPTE DU BIEN-ÊTRE ÉQUIN



Évaluation des comportements et des pratiques

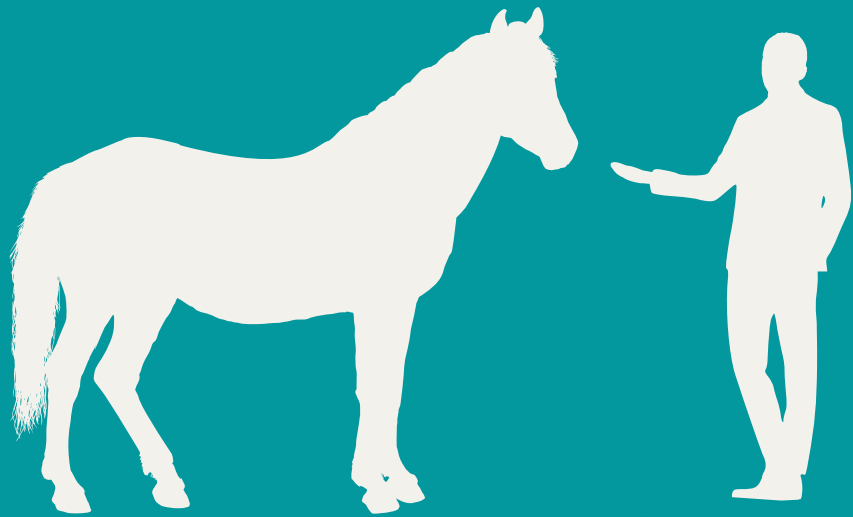
• Comportement global des chevaux à l'approche de l'homme au box ou au paddock/pré	☐ vient naturellement ☐ état de stress	☐ indifférent ☐ fuite/agressivité
• Prélèvements urinaires obtenus aisément	☐ oui ☐ non	
• Comportement des chevaux prélevés au contact de l'homme	☐ détendu ☐ inconfort	☐ agressivité
• Comportements humains brutaux constatés envers les chevaux	☐ oui ☐ non	
• Les chevaux ont un libre accès à une eau propre	☐ oui ☐ non	
• Décrire la ration	☐ granulés ☐ avoine ☐ orge ☐ CMV ☐ autre	
• Nombre de repas par jour		
• Décrire les fibres	☐ foin ☐ luzerne ☐ paille ☐ autre	
• Accès aux fibres	☐ illimité ☐ rationné	
• Condition de stockage des aliments	☐ satisfaisant ☐ non satisfaisant	
• Etat corporel global de l'effectif	☐ score 1 ☐ score 2 ☐ score 3	
• % de chevaux avec score 1 ou 3		
• Les bâtiments, les parcelles et les clôtures sont en bon état	☐ satisfaisant ☐ non satisfaisant	
• Présence de matériel dangereux pour les chevaux	☐ oui ☐ non	
• Blessures liées aux clôtures, portes, angles...	☐ absence ☐ présence ☐ présence+++	
• A l'extérieur, les chevaux disposent d'abris naturels ou artificiels	☐ oui ☐ non	
• Signes d'inconfort liés à la température extérieure	☐ oui ☐ non	
• Quantité de litière	☐ satisfaisant ☐ non satisfaisant	
• Propreté de la litière	☐ satisfaisant ☐ non satisfaisant	
• Budget temps de l'effectif	% box % extérieur (liberté/travail)	
• Au box les chevaux peuvent se lever, se tourner et se coucher sans contrainte	☐ oui ☐ non	
• Les chevaux ont la possibilité d'avoir des contacts avec d'autres chevaux	☐ oui ☐ non	
• Chevaux couchés au box ou au paddock/pré	☐ oui ☐ non	
• Toilettage mutuels si chevaux en extérieur	☐ oui ☐ non	
• Ébrouements entendus lors du contrôle	☐ oui ☐ non	
• En hébergement collectif, la composition et la taille des groupes est raisonnée	☐ oui ☐ non	
• Si stéréotypies, % de l'effectif observé affecté		
• Mimiques/grimaces évocatrices de douleur	☐ oui ☐ non	
• Blessures dues à l'utilisation d'un harnachement ou d'un matériel inadapté	☐ absence ☐ présence ☐ présence+++	
• L'ensemble du personnel a accès facilement aux coordonnées des professionnels de santé (vétérinaire, maréchal-ferrant, dentiste,...)	☐ oui ☐ non	

Observations complémentaires :

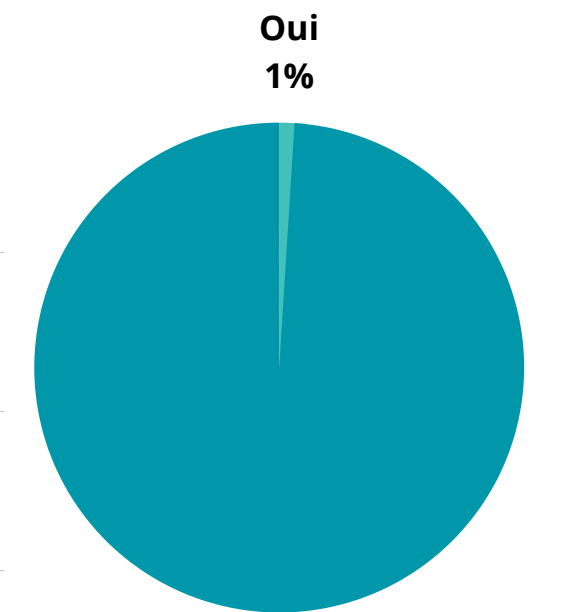
Relation Homme / Cheval

Mesure 1 :

Veiller à établir une relation de confiance lors de la manipulation des chevaux et de leurs contacts avec l'homme.



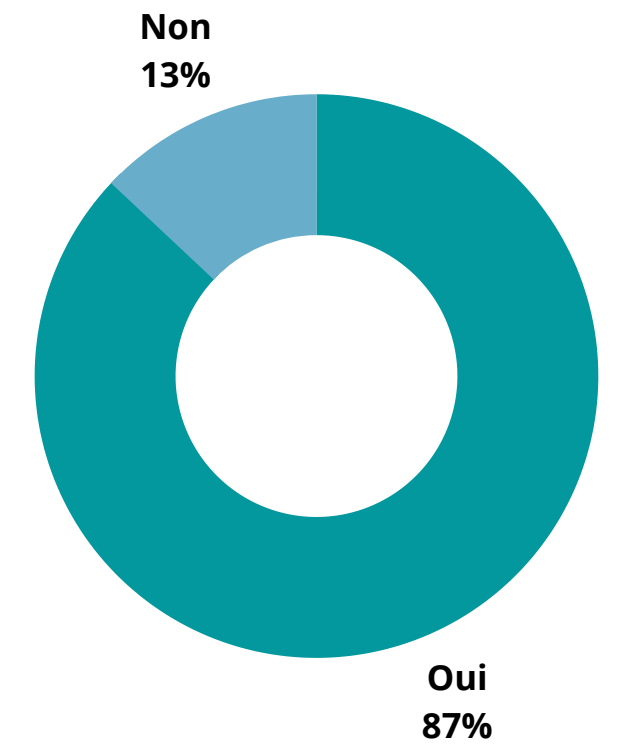
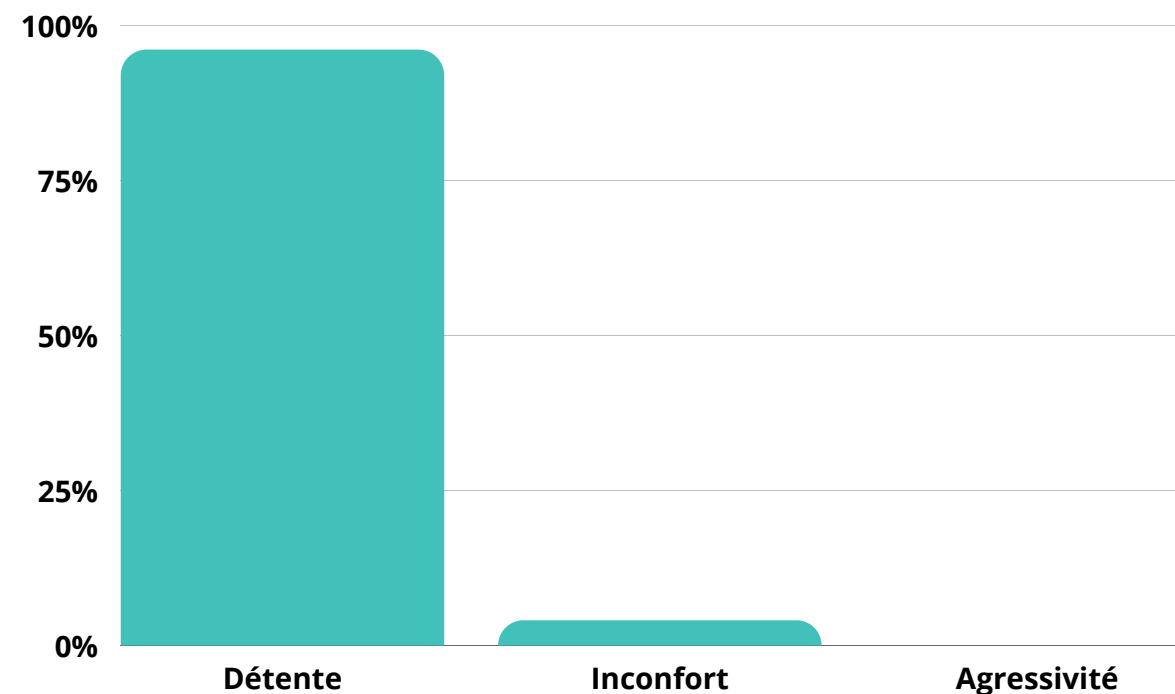
Comportement global des chevaux à l'approche de l'homme au box ou au paddock / pré



Non
99%

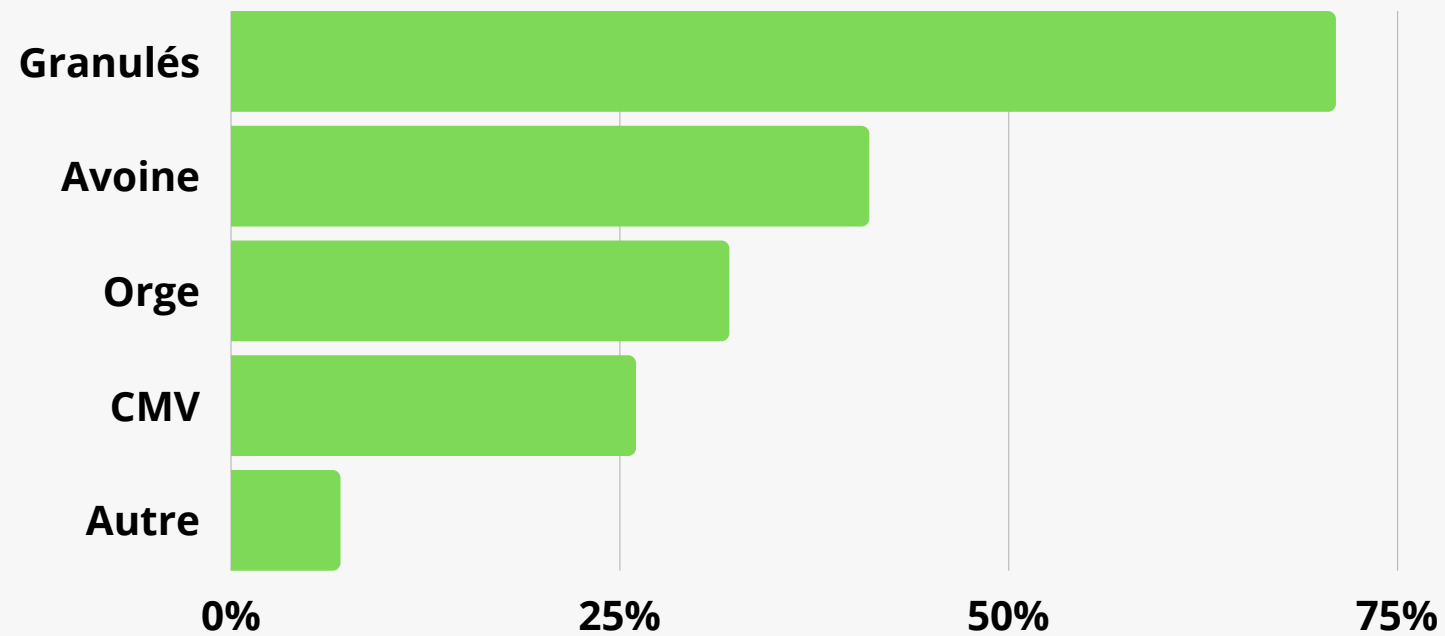
Comportements humains brutaux constatés envers les chevaux

Comportement des chevaux prélevés au contact de l'homme



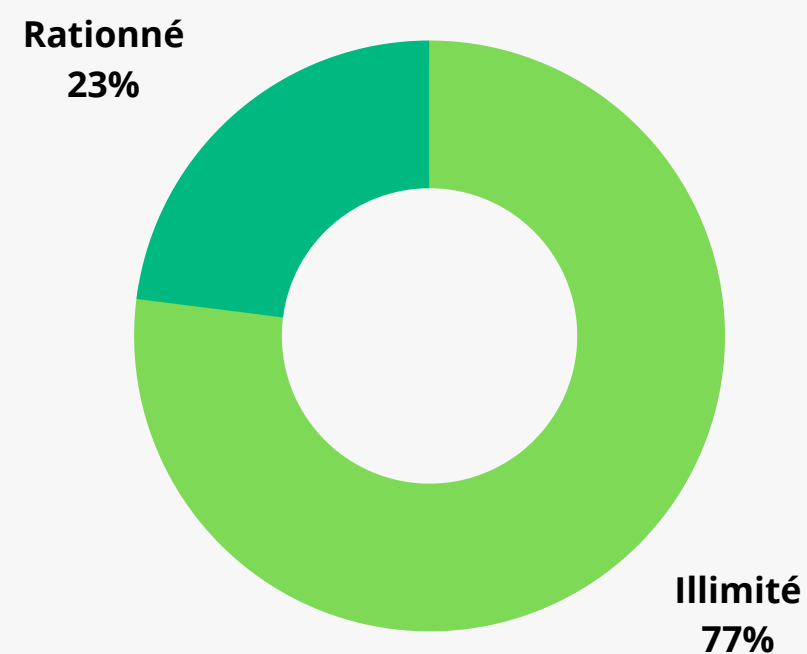
Oui
87%

Prélèvements urinaires obtenus aisément

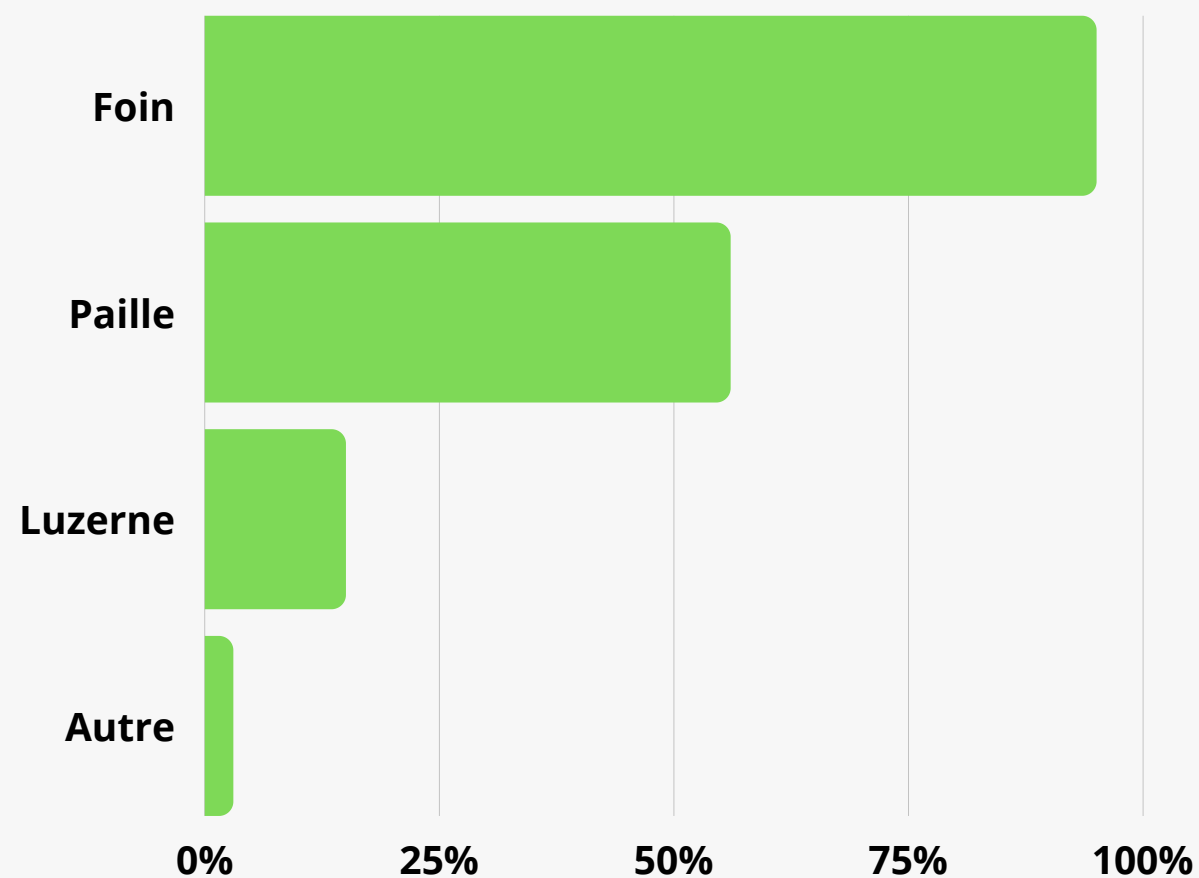
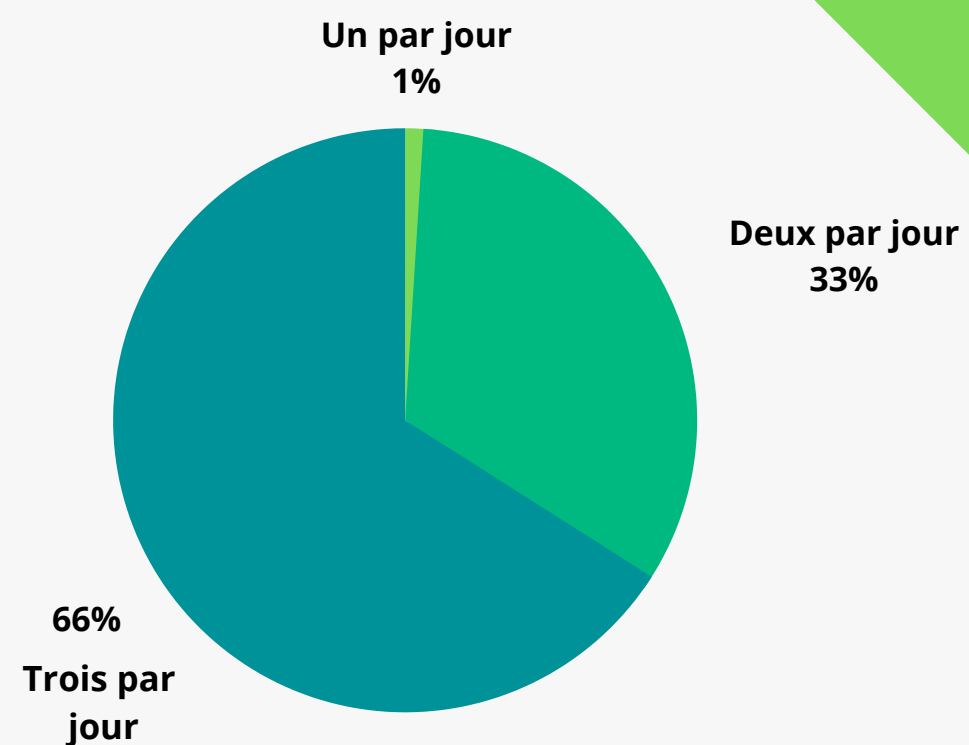


Description de la ration

Accès aux fibres



Nombre de repas par jour

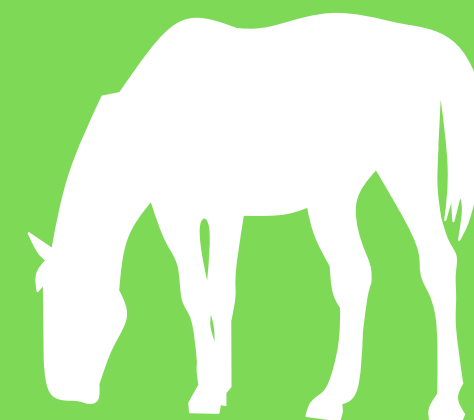


Description des fibres

Alimentation et abreuvement

Mesure 2 :

Garantir un approvisionnement en eau et en aliments suffisant et adapté aux besoins physiologiques et comportementaux des chevaux ainsi qu'à l'intensité du travail qui leur est demandé.



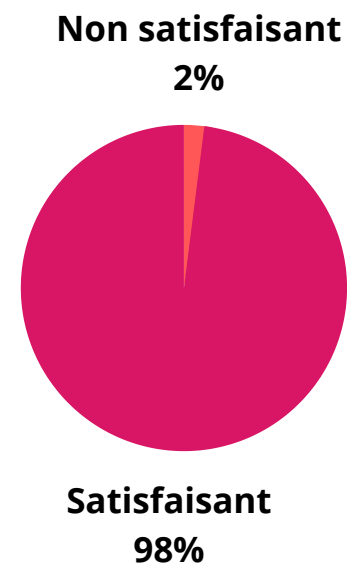
Hébergement

Mesure 3 :

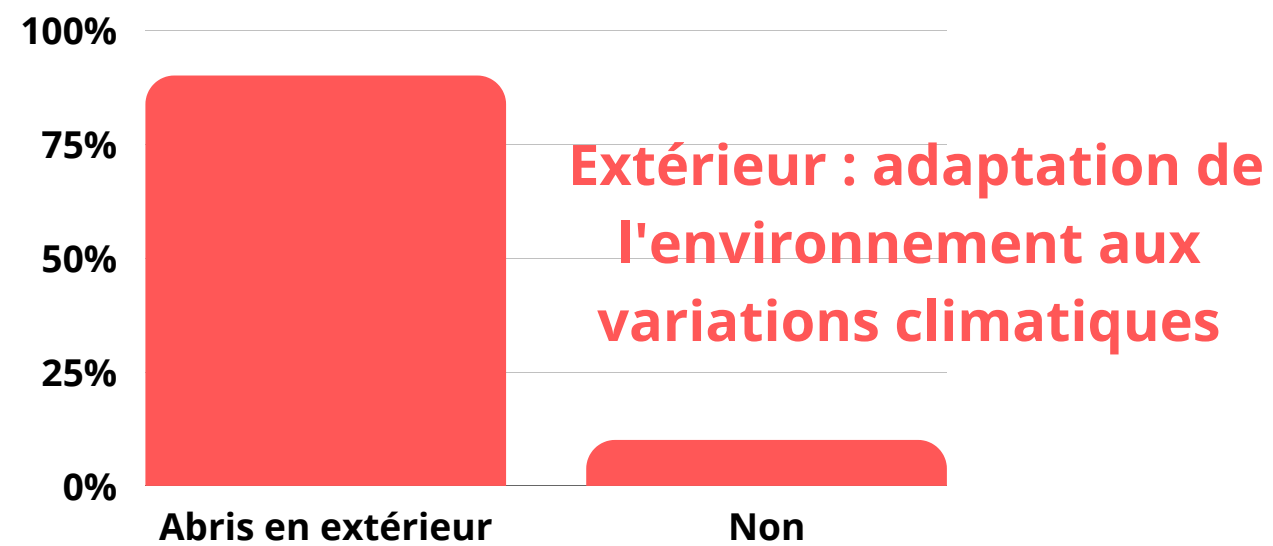
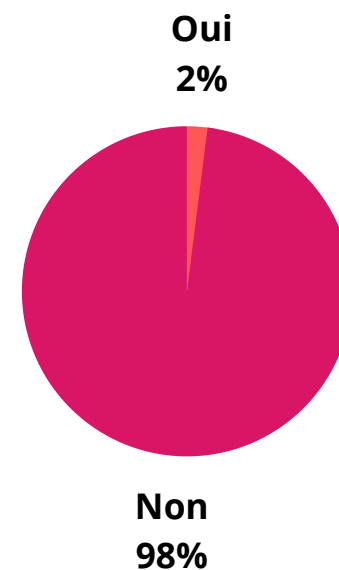
Offrir aux chevaux un lieu de vie aménagé de manière à prévenir les risques de blessures et de maladies et leur permettant de s'adapter aux variations climatiques.



Etat des bâtiments, parcelles et clôtures



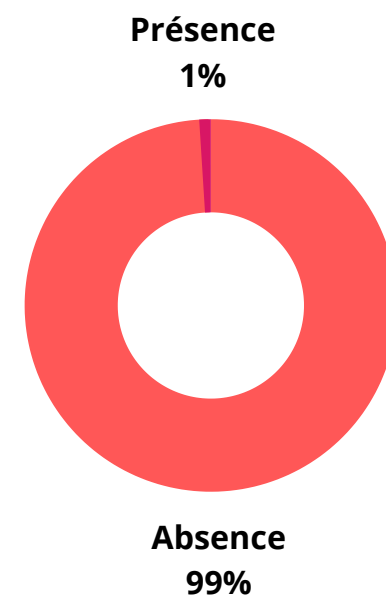
Présence de matériel dangereux pour les chevaux



Signe d'inconfort lié à la température



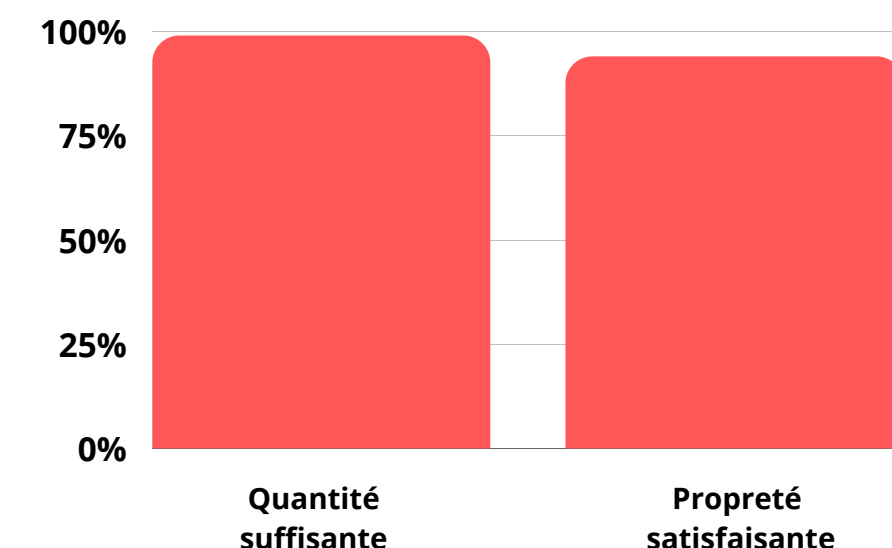
Blessure liée à un matériel inadapté



Blessure liée aux clôtures, portes, angles ...



Propreté et qualité de la litière



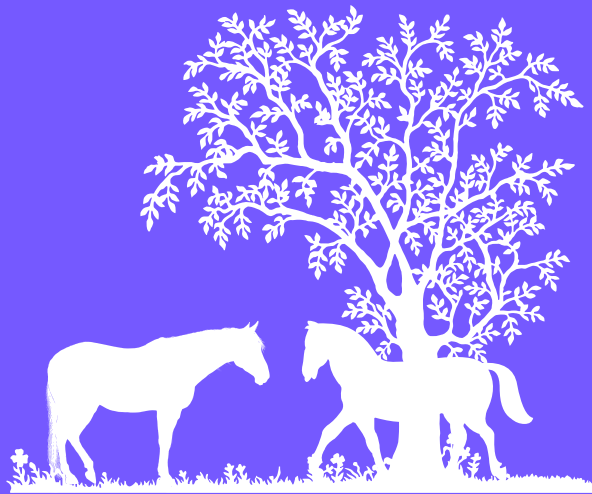
Mesure 6 :

Définir collectivement les bonnes pratiques d'élevage, de détention et d'utilisation des chevaux dans l'objectif de limiter les risques sur leur santé.

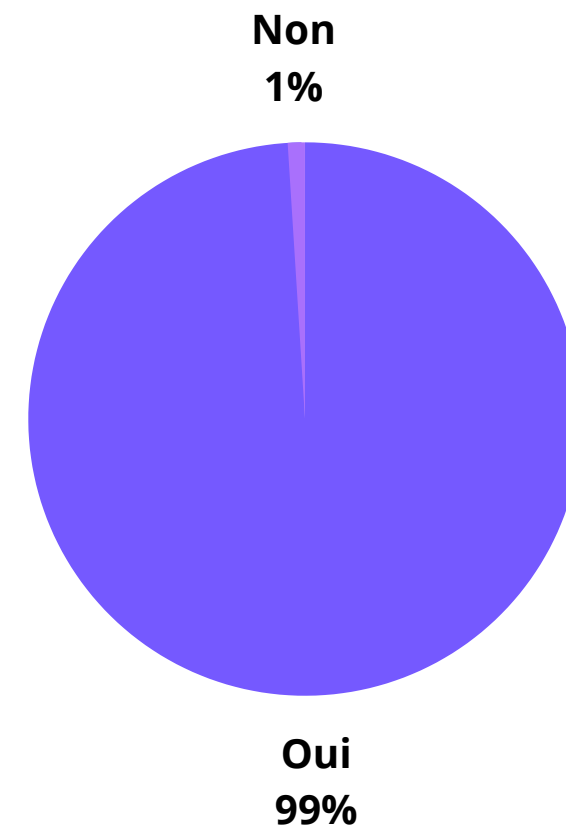
Adaptation de l'environnement aux besoins naturels

Mesure 4 :

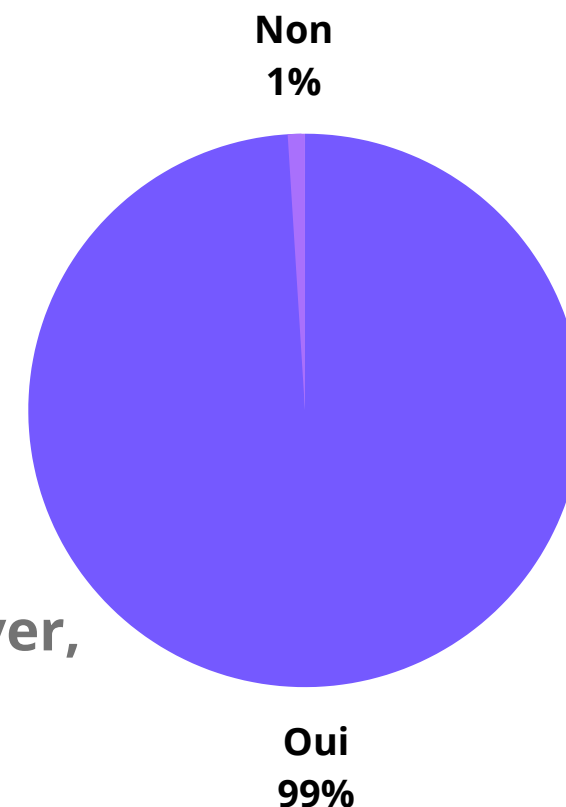
Veiller à structurer et aménager l'environnement de vie des chevaux de manière à leur permettre d'exprimer leurs comportements naturels et à leur offrir un confort de repos et de travail.



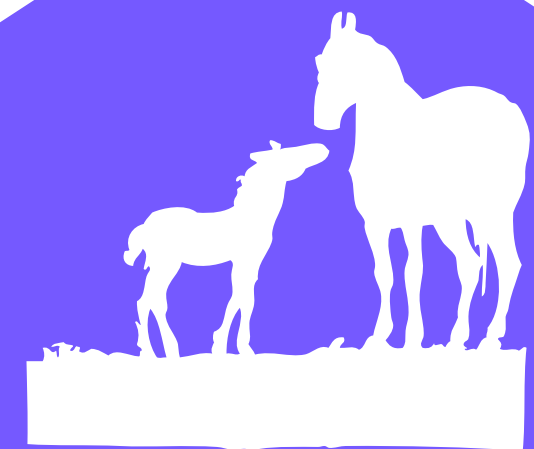
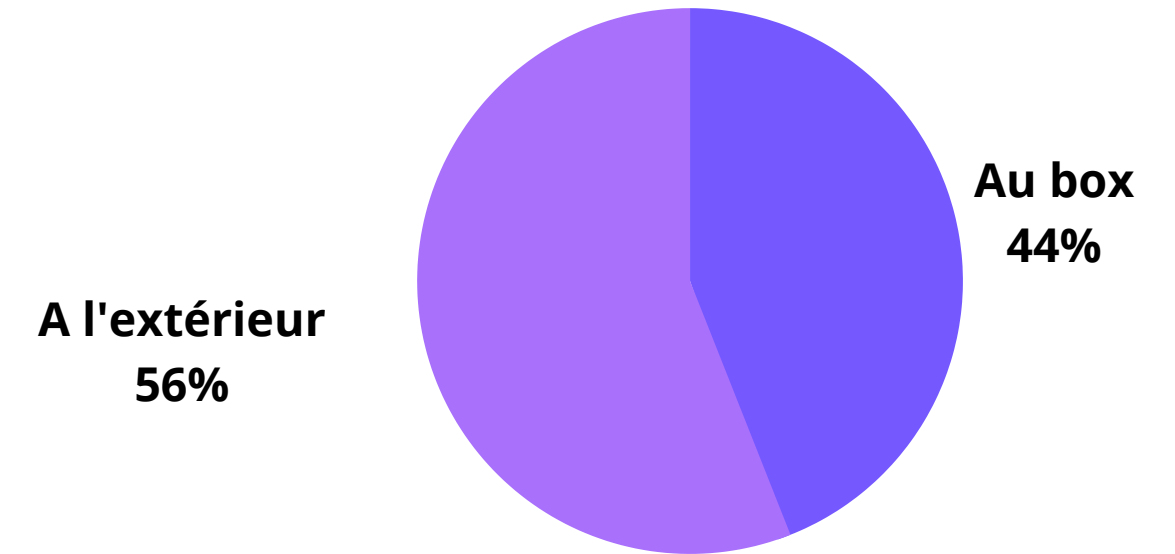
Au box les chevaux peuvent se lever, se tourner et se coucher sans contrainte



Les chevaux ont la possibilité d'avoir des contacts avec d'autres chevaux



Budget temps moyen box / extérieur



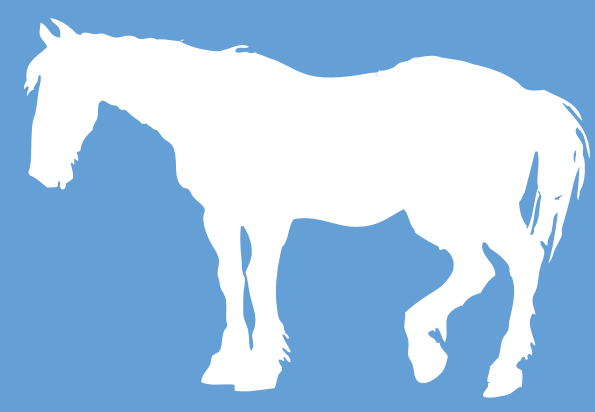
Mesure 5 :

Respecter le caractère grégaire des chevaux en favorisant les contacts sociaux positifs entre eux afin de limiter les troubles comportementaux.

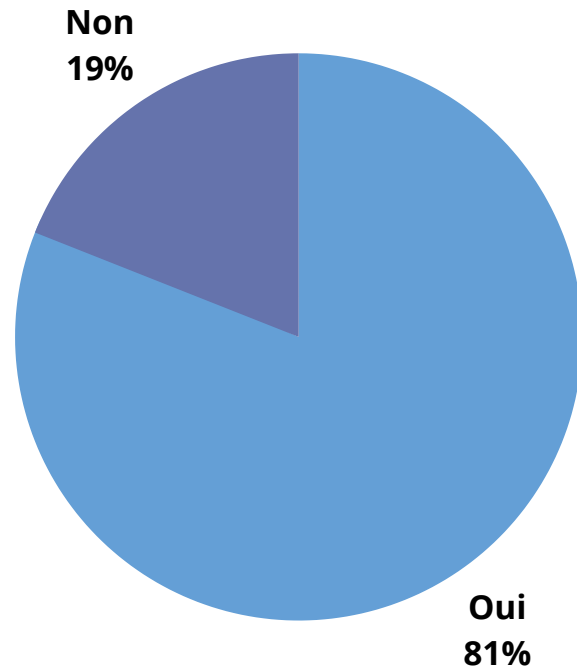
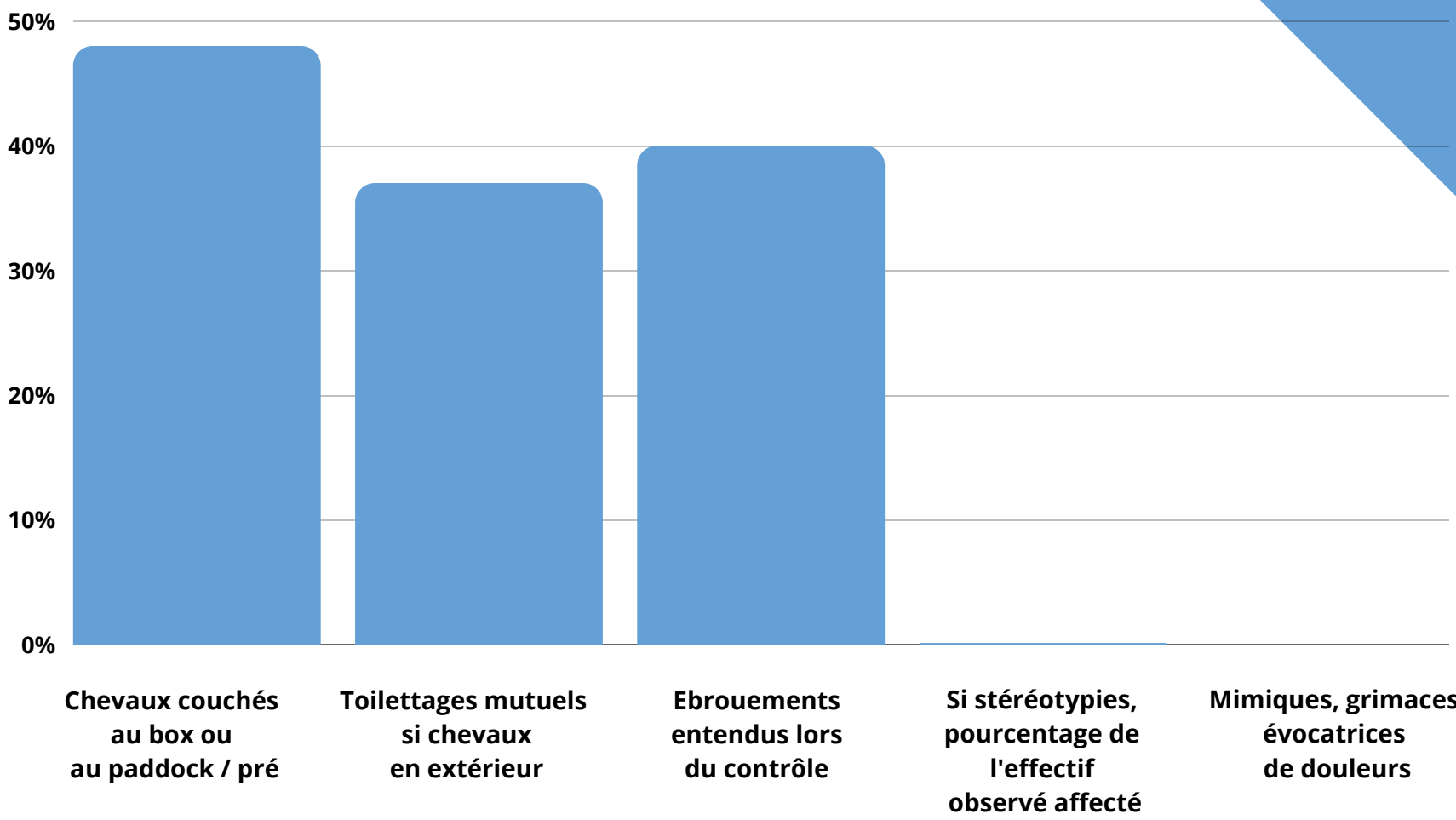
Indicateurs cheval centrés

Mesure 7 :
Prévenir ou soulager la douleur.

Mesure 8 :
Assurer, tout au long de la vie des chevaux, les soins nécessaires, leur mort devant advenir dans des conditions décentes lorsqu'il n'existe pas de thérapies efficaces ou économiquement supportables.



Indicateurs du bien-être ou du mal-être observés lors des visites



En hébergement collectif, la composition et la taille des groupes est raisonnée

Etat corporel global de l'effectif

